



Sommaire :

Retraites : bilan et perspectives

COS : une victoire pour la CGT

BTU, Avancements de grade, Ecoles, Action Sociale

ZOOM sur la section tertiaire du syndicat

Retraites

*Le gouvernement
a mis le feu*

à la démocratie sociale



Retraites : la CGT sait mettre le feu

Le lundi 20 mars, l'intersyndicale composée majoritairement par la CGT et FO (SUD et l'UNSA étaient présents par alternance et la CFDT absente) nous avons bloqué l'usine d'incinération des ordures ménagères du SPERNOT.

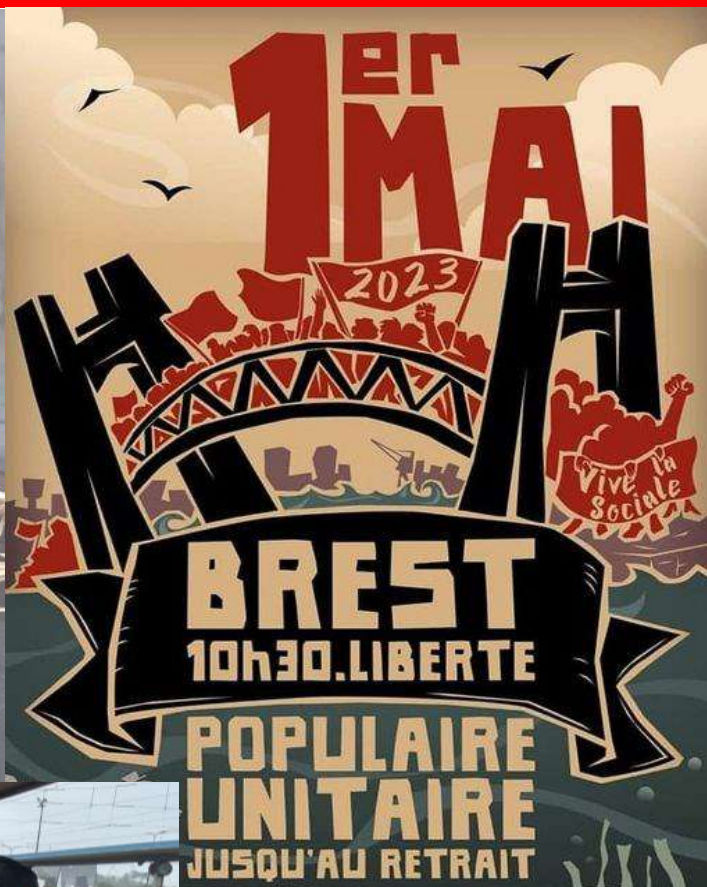
Soleil de plomb, pluie battante, de 6h00 à 18h00, nous avons tenu dans une ambiance fraternelle et conviviale.

Pendant 15 jours la collecte des OM n'a pas eu lieu sur BREST et ses alentours : le patronat local en a fait les frais !

Nous avons été contraint de quitter ce blocage, car le préfet a ordonné notre évacuation par les forces de l'ordre le vendredi 31 mars vers 14h.



et se mobiliser dans la rue !



Retraites : « Rien ne sera plus comme avant ... » :

Malgré une mobilisation d'une durée et d'un niveau record, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non. Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout va être plus compliqué maintenant, et le prix à payer sera élevé.

Nous entrons dans le temps long. La réforme des retraites sera la casserole d'Emmanuel Macron jusqu'à la fin de son quinquennat. Et avec toutes celles de ses ministres, c'est une batterie de cuisine qu'il traîne derrière lui.

Nous allons maintenant utiliser tous les leviers à notre disposition pour continuer à dénoncer et empêcher l'application de cette réforme violente, injuste et injustifiée. Nous allons nous battre pour gagner par la fenêtre ce que nous avons perdu par la porte. Pour cela, nous appelons à l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises et toutes les branches pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études.

Nous nous battons pour que la négociation Agirc-Arrco, qui va s'ouvrir prochainement sur la retraite complémentaire des salariés du privé, permette d'améliorer le niveau des pensions. De nouvelles propositions de référendum d'initiative partagée seront déposées. Nous contesterons chaque décret de cette réforme injuste. Et le gouvernement ne pourra pas museler le Parlement pendant quatre ans.

Rappelons-nous. **Ce qu'un gouvernement a fait, un gouvernement peut le défaire. Ce qu'un président a fait, un président peut le défaire.** Maintenant ou dans quatre ans.

La fin du quinquennat sera longue, très longue pour Emmanuel Macron. S'il veut gouverner à nouveau le pays, il va falloir qu'il se préoccupe moins des grands patrons et davantage de la situation sociale du pays et des travailleuses et travailleurs.

Nous avons gagné sur trois points majeurs, qui sont de précieuses graines pour l'avenir.

D'abord, nous avons gagné la bataille des idées. Malgré le « there is no alternative » aux accents thatchériens et le matraquage médiatique sur la nécessité de « faire des efforts », la quasi-totalité de la population est opposée au report de l'âge de départ en retraite.

Mieux : une large majorité de salariés est favorable au retour de la retraite à 60 ans, mesure de bon sens, tant il est impossible de travailler après 60 ans dans de nombreux métiers. Cette aspiration à ne pas perdre sa vie à la gagner, très forte chez les jeunes générations, représente un point d'appui déterminant.

Le travail reste central, mais il ne se suffit plus. Il faut qu'il ait un sens, avec notamment des exigences environnementales et sociales toujours plus fortes, mais aussi qu'il permette d'avoir une vie familiale, sociale et citoyenne.

La mobilisation a donc créé un rapport de force pour réinterroger les conditions de travail, mais aussi la finalité

et le temps de travail, avec l'aspiration à la réduction du temps de travail, longtemps minoritaire, qui fait son grand retour, notamment avec la semaine de quatre jours.

Ensuite, la mobilisation a permis de replacer le syndicalisme au centre, grâce à l'unité, à la responsabilité et à la détermination des organisations syndicales.

Les résultats en sont tangibles : depuis le début du conflit, ce sont au moins 100 000 salarié-es qui ont fait le choix de rejoindre une des 8 organisations syndicales, et ce n'est qu'un début. La dynamique est la même pour les autres organisations syndicales. Et ce n'est qu'un début. Alors que, même dans les établissements de plus de dix salariés, 42,5 %.

des salariés du privé n'ont pas de syndicat, selon la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, cette dynamique d'adhésions est déterminante pour transformer le rapport de force pour la suite. Et c'est justement ce qui nous a manqué le 7 mars et après pour étendre la grève.

Grâce à l'appel de la CGT, les salariés de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'industrie du verre et de la céramique, des ports et d'une partie des transports ont fait jusqu'à quarante jours de grève reconductible. Les difficultés à l'étendre sont directement liées à la faiblesse

du taux de syndicalisation. C'est ce qu'il faut changer pour généraliser les luttes gagnantes. Réussir à maintenir l'unité syndicale, inédite depuis 2010, et à la décliner dans les branches et les entreprises, sera un levier pour reprendre la main sur les négociations. Quand les syndicats arrivent unis face au patronat, ils sont en situation de renverser la table et de reprendre la main pour que les négociations se fassent sur la base de leurs propositions.

Enfin, grâce à notre mobilisation, le gouvernement n'a plus ni majorité sociale ni majorité politique.

Emmanuel Macron va devoir affronter durablement une défiance record. Il est minoritaire à l'Assemblée nationale et l'adoption de chaque projet de loi nécessitera un travail d'équilibriste à haut risque...

Malgré tous les efforts de l'exécutif pour verrouiller le travail parlementaire, les organisations syndicales disposent désormais d'innombrables possibilités pour faire voter des dispositions, à l'image de la proposition de loi de nationalisation d'EDF ou du maintien de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire gagnés par la CGT-Energie.

Nous avons fait face à un pouvoir radicalisé, qui a fait passer sa réforme à tout prix. Au prix de la multiplication de passages en force et de remises en cause des libertés. Au prix de la montée de l'extrême droite – et grâce à elle. C'est son niveau inédit qui lui a permis de passer en force sans craindre une alternative

politique. Une preuve supplémentaire du danger de l'extrême droite pour le monde du travail.

Cette violence et ce cynisme n'ont comme précédent – dans

La tribune de Sophie BINET du 17 juin 2023

un pays démocratique – que ceux de Margaret Thatcher. Et encore. Thatcher, elle, avait une majorité parlementaire pour faire passer ses réformes. Oui, la Ve République est «un coup d'Etat permanent».

Nous sommes maintenant dans une course de fond. Contre Emmanuel Macron et son monde, mais aussi contre l'extrême droite qui prospère sur le « on a tout essayé ». Avec son passage en force, Emmanuel Macron tente de mettre les syndicats dans le même sac. C'est raté.

Nous sommes en position de force pour multiplier les conflits sur les salaires, à l'image de la magnifique victoire arrachée par les ouvrières de Vertbaudet. Nous sommes en position de force pour remettre au goût du jour le projet révolutionnaire du Conseil national de la Résistance d'une sécurité sociale « protégeant de la naissance à la mort ». Nous sommes en position de force pour construire, dans toutes les entreprises, dans tous les territoires et toutes les professions, des plans syndicaux pour l'environnement afin de montrer que la réponse au défi environnemental exige une rupture avec les politiques capitalistes.

La dynamique, l'esprit de fête et la culture de la gagne ont fait la force du mouvement.

Nous avons semé de précieuses graines pour l'avenir, à nous de les faire fructifier !

53e Congrès de la CGT : Sophie Binet, élue secrétaire Générale



Le 53^e Congrès confédéral s'est tenu du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand, dans un contexte de luttes contre la réforme des retraites. Sophie Binet a été élue secrétaire générale de la CGT.

942 délégué-es représentaient les syndicats CGT des entreprises et services publics de toute la France. Moment démocratique essentiel du syndicat, les délégué-es ont débattu des bilans d'activité et financier de la mandature écoulée. Ils ont travaillé sur le document d'orientation, feuille de route de la CGT pour la mandature qui s'ouvre.

Après plusieurs mois d'échanges dans les syndicats, la CGT s'engage à construire un syndicalisme de rupture sociale pour lutter contre les politiques libérales et financières et gagner de nouveaux droits, à développer ses forces et son audience électorale, pour élever et élargir le rapport de force.

Le document a été voté à 72,79 %.

Les délégué-es ont élu la nouvelle direction composée de 66 membres et sa nouvelle secrétaire générale, Sophie Binet. Dans ses conclusions, la nouvelle secrétaire générale a salué les camarades en grève depuis plusieurs semaines pour le retrait de la réforme des retraites.

Elle a remercié les camarades bénévoles qui ont assuré l'organisation du congrès et les délégué-es qui ont vécu une semaine difficile. Si le congrès s'est tenu sur une terre volcanique, « on a empêché l'éruption » a-t-elle insisté, et a regretté « qu'on soit parfois plus dur entre nous qu'avec les patrons ».

L'ambition est de retrouver des relations pacifiées grâce à notre culture de débats et notre culture de la lutte.

À partir du document d'orientation ambitieux, la CGT va lancer une grande campagne de syndicalisation, et porter la reconquête industrielle et le développement des services publics. Elle a souligné la marque de fabrique de la CGT : porter les questions sociales et environnementales en partant de nos métiers et notre travail dans le contexte



L'appel du congrès

<https://www.cgt.fr/actualites/france/53e-congres-cgt/appel-du-53e-congres-unies-et-rassemblees-dans-la-lutte>

ACTUALITÉ SOCIALE



Fin de congrès : la CGT a sa feuille de route
https://www.youtube.com/watch?v=CD_es5iscNo&t=13s



Âgée de 41 ans, Sophie Binet est la première femme élue à la tête de la CGT. Après avoir fait ses armes dans le syndicalisme étudiant au sein de l'Unef, où elle a pris part au combat victorieux contre le contrat première embauche (CPE) en 2006, elle a intégré l'éducation nationale comme conseillère principale d'éducation, en poste à Marseille (Bouches-du-Rhône) à partir de 2008, puis au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Elle a été élue secrétaire générale de l'UGICT, en 2014, responsabilité qu'elle a assumée en codirection avec Marie-José Kotlicki jusqu'en 2022.

de la mondialisation. La nouvelle secrétaire générale s'est félicitée de l'ambition de la CGT de lutter contre les violences sexistes et sexuelles et a remercié Philippe Martinez pour son engagement à la tête de la CGT.

Elections du COS : une victoire pour la CGT !

Aux élections du Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales de Brest métropole du jeudi 8 juin dernier, la CGT reste majoritaire.

Il s'agit d'un résultat historique de notre syndicat qui est dû autant à l'excellent bilan de l'équipe de direction CGT sortante que du travail militant qui a été mené sur le terrain par les camarades du syndicat.

Notre organisation s'en sort renforcée avec 8 sièges en actifs.ves et 1 en retraité.e.

Nul doute que ce score nous encourage toutes et tous à continuer et amplifier le travail accompli au sein du COS pour encore plus de justice sociale.

La CGT a désormais les moyens de mettre en pratique les engagements qu'elle a pris auprès des adhérent-es.

Le syndicat CGT tient par la présente à remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont permis cette victoire, que ce soit en votant, en participant à la campagne, ou en tenant un bureau de vote.

RESULTATS DES ELECTIONS DU C.O.S.

8 JUIN 2023

ACTIFS	INSCRITS	VOTANTS		EXPRIMES		NULS		FO		CFDT		CGT		UNSA	
		SUF.	%	SUF.	%	SUF.	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
BMO - HDV	2010	700	34,826	680	97,143	20	2,8571	81	11,912	128	18,824	258	37,941	213	31,324
CTM	1041	355	34,102	342	96,338	13	3,662	69	20,175	73	21,345	141	41,228	59	17,251
BOHARS	41	14	34,146	14	100	0	0	9	64,286	3	21,429	1	7,143	1	7,143
GUILERS	60	44	73,333	44	100	0	0	0	0,000	14	31,818	22	50,000	8	18,182
PLOUZANE	121	65	53,719	64	98,462	1	1,5385	2	3,125	9	14,063	51	79,688	2	3,125
GOUESNOU	59	15	25,424	15	100	0	0	2	13,333	7	46,667	5	33,333	1	6,667
GUIPAVAS	122	53	43,443	52	98,113	1	1,8868	1	1,923	16	30,769	24	46,154	11	21,154
LE RELECQ K	109	80	73,394	79	98,75	1	1,25	1	1,266	11	13,924	65	82,278	2	2,532
PLOUGASTEL	104	37	35,577	37	100	0	0	2	5,405	17	45,946	6	16,216	12	32,432
SIVU	100	27	27	25	92,593	2	7,4074	4	16,000	10	40,000	9	36,000	2	8,000
TOTAL	3767	1390	36,899	1352	97,266	38	2,7338	171	12,648	288	21,302	582	43,047	311	23,003
ELUS								2		4		8		4	

RESULTATS DES ELECTIONS DU C.O.S.

8 JUIN 2023

RETRAITES	INSCRITS	VOTANTS		EXPRIMES		NULS		CFDT		CGT		UNSA	
		SUF.	%	SUF.	%	SUF.	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
HDV Salon Richelieu	939	405	43,131	383	94,568	22	5,4321	184	48,042	136	35,509	63	16,449
TOTAL	939	405	43,131	383	94,568	22	5,4321	184	48,042	136	35,509	63	16,449
ELUS								1		1		0	

Elections du COS : composition du bureau

Le conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales est composé de 25 membres comprenant :

- 5 membres de droit
- 18 membres du personnel actif élu-e-s (sur listes syndicales) pour 4 ans.
- 2 représentants des adhérents retraités élu-e-s (sur listes syndicales) pour 4 ans.

Présidente

PELLENNEC Aline

CGT - Brest métropole

Trésorier

BARTHES Cyrille

CGT - Brest métropole

Trésorier adjoint

STEPHAN Pascal

CGT - Brest métropole

Secrétaire

GOUBIN Valérie

CGT - Le Relecq-Kerhuon

Secrétaire adjoint

COURSIN Thierry

FO - Brest métropole

Communication

TRUPEL Marylise

CGT - Brest métropole

Collège Retraités

LE BIHAN Michel

CFDT

PIBOULEAU Marc

CGT

Membres du Conseil d'Administration par ordre alphabétique

ALANOIX Sabrina

CFDT - Brest métropole

FAGOT Régine

CFDT - Brest métropole

FAVE Mélanie

UNSA - Brest métropole

GRINSARD Christelle

UNSA - Brest métropole

ILIOU Hafida

CFDT - Brest métropole

JOURDEN Sandrine

CFDT - Brest métropole

LE COADOU Jonathan

CGT - Brest métropole

LEDUC Romaric

CGT - Brest métropole

LE ROCH Claude

UNSA - Brest métropole

RAULT Philomène

CGT - Plouzané

REVERDY Jean-Christophe

FO - Brest métropole

ZNAMENACE'K Carole

UNSA - Brest métropole

COS : rappel des engagements de la CGT



Comité des Œuvres Sociales Elections du Conseil d'Administration Jeudi 8 juin 2023

Brest métropole
Bohars
Guilers
Gouesnou
Guipavas
Le Relecq Kerhuon
Plougastel Daoulas
Sivu « les Rives de l'Elorn »

Gérer une structure comme le COS est complexe et nécessite compétence, rigueur et expérience. Ce travail est mené par nos élu.es CGT qui sont nos collègues de travail contrairement aux autres collectivités où les prestations sont gérées par un organisme national. **Le bilan 2019-2023 positif, malgré des moyens financiers restreints, est à mettre à l'actif de la CGT.** Il encourage notre engagement pour proposer une liste de camarades pour amplifier cette bonne lancée.

La présidence CGT a permis de garantir un fonctionnement démocratique et transparent pour les agent.es lors des Assemblées Générales, par une communication la plus large (par mel, sms, passages dans les communes, affichage, etc.) et enfin par des horaires du local du COS plus adaptés. La présidence CGT a permis d'élargir le nombre de bénéficiaires des aides et bonifications. **La CGT a pleinement conscience du rôle du COS dans l'émancipation des adhérent.es sur le plan social, culturel ou des loisirs.**

Une liste CGT Compétente, Offensive, Solidaire !!!

Actif.ves		
 1 Aline PELLENNEC Présidente	 2 Cyrille BARTHES Ehpad	 3 Valérie GOUBIN Le Relecq - Kerhuon Secrétaire
 4 Pascal STEPHAN Collecte des déchets	 5 Marylise TRUPEL Accueil Mairie de Brest Secrétaire adjointe	 6 Romaric LEDUC Educations
 7 Laëtitia DIZET Educations	 8 Jonathan LE COADOU Médiation Urbaine	 9 Philomène RAULT Plouzané Membre du Conseil d'Administration
 10 Didier BENARDEAU Trésorier	 11 Fabienne GOURMELON Educations	 12 Erwan RIVOALAN Médiathèques
 13 Emmanuelle MORVAN Guipavas	 14 Jean-Patrick LE MERCIER Espaces Verts	 15 Nathalie LE QUELLEC Guilers
 16 Yann MEVEL Educations	 17 Sandrine MAREC Dynamiques Urbaines	 18 Sébastien AUTRET Secrétaire Général CGT Brest métropole

Pour les 4 ans à venir,
les engagements de la CGT pour
le COS :

-> Garantir la proximité en maintenant un organisme géré localement et non une structure nationale à la botte du monde de la spéculation

-> Pérenniser la billetterie locale bonifiée

-> Elargir la proximité et l'accessibilité du COS avec les agent.es et adhérent.es

-> Prolonger l'action sociale du COS et développer de nouvelles prestations pour répondre aux besoins que nous ferons remonter les adhérent.es

-> Développer les aides sociales

-> Augmenter la participation de l'employeur au financement du COS à hauteur de 1%, actuellement 0.34% de la masse salariale

-> Promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs, et réviser le quotient familial pour ouvrir l'accès à un plus grand nombre

-> Réviser le quotient familial pour ouvrir l'accès aux plus précaires

-> Se battre pour une participation de l'employeur à la prévoyance la plus haute possible

En 4 ans de présidence CGT, nous avons obtenu :

Maintien des prestations durant la crise sanitaire : secours, avances sur prime, gratifications ...

Reversement sous forme de chèques-vacances de 50€ des sommes non utilisées

Redistribution des cadeaux de nos partenaires lors des Assemblées Générales (tombola)

Billetterie de proximité (50% de réduction en moyenne) : priorité au local pour les loisirs, la culture, sorties à prix réduits ...

Quota de billets bonifiés par adhérent.e
Equivalent pour toutes et tous

Aides à la rentrée scolaire pour la 6e et après la 3e, aides aux vacances et aux camps

Retour du chèque bancaire pour les médailles du travail

Proximité : adaptation des horaires, ouverture en continue (heure de midi, vacances scolaires)

Mise en place du bon de commande et du site internet

Tirage au sort pour les matchs (foot, hand ball, ...)

Complémentaire perte de salaire (Collecteam) : négociation au mieux des intérêts des adhérent.es

Renfort de la fraternité entre adhérent.es : sorties Cabaret, pêche en mer, Futuroscope ...

Retraité.es



BTU, Avancements de grade, écoles

Interventions de la CGT - Comité Social Territorial du 4 avril 2023

B.T.U. (Brigade de Tranquillité Urbaine)

« Nous allons réaffirmer ici sans surprise la position qu'a toujours la CGT au sujet de la mise en place de la BTU. Selon nous, il s'agit d'un pis-aller de notre collectivité pour surmonter deux problématiques bien réelles : le besoin de sécurité de la population et le désengagement financier de l'Etat sur ses questions. En effet, l'Etat encourage de plus en plus la création de polices municipales. Or, et c'est ici l'occasion de le rappeler haut et fort : la sécurité des populations est une compétence régaliennne qui doit incomber uniquement à l'Etat, à la Police Nationale. Et nous n'accepterons jamais que l'Etat se décharge de ses responsabilités sur le dos des finances locales, n'en déplaise à notre Ministre de l'Intérieur qui préfère parader comme un coq dans les médias qu'assumer son rôle. Par ailleurs, nous souhaitons que les postes créés ici le soient réellement et ne soient pas, à l'échelle de la métropole compensés indirectement par des postes bloqués ou non renouvelés. »



Avancements de grades 2023 :

« Au sujet des taux de promotions applicables dans notre collectivité pour l'année 2023, la CGT tient ici à réaffirmer une nouvelle fois sa position.

Que chaque agent.e qui réunit les conditions statutaires soit promu : ratios à 100% pour les avancements au choix.

Mise en place d'une fiche unique d'évaluation (annuelle et pour l'avancement de grade)

Mettre fin à l'exclusion systématique pour l'avancement de grade des agent.es en situation de reclassement.

Rappel historique récent :

La CGT a déposé en ce sens un préavis de grève en mars 2021.

La CGT s'est opposée à la mise en place des Lignes Directrices de Gestion qui vident de leur sens tout ou partie les CAP dans les procédures d'avancements de grade.

La CGT s'est aussi opposée fermement à la mise en place du PPCR et à la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui ont créés les conditions actuelles d'avancement de grade.

Nous regrettons par ailleurs que les agent.es lauréat.es de l'examen professionnel d'avancement de grade en 2022 n'aient pas été promu.es l'an dernier.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons que nous opposer à cette délibération. »



Ecoles : la balle dans le camp de la direction pour une rentrée sereine

Climat tendu en cette fin d'année dans les écoles, les agent.es sont très inquiet.es (en dehors de l'épuisement habituel).

Deux sujets récurrents nous sont remontés :

Technique / Les concierges : deux concierges contractuels ont été informés que leurs contrats ne seraient pas renouvelés en septembre : les compétences de ces derniers ne sont plus en adéquation avec la fiche de poste. S'agit-il des deux postes qui seront prochainement à pourvoir ou d'autres agents doivent-ils s'attendre à subir le même sort ? Le nombre de poste à pourvoir en amont de l'expérimentation est d'ailleurs très insuffisant. Nous étions, suite à la dernière réunion avec la Direction en attente d'une nouvelle proposition. Nous étions ouverts à cette expérimentation sur 2 sites (4 écoles) sous seule condition d'ouvrir tous les postes vacants, ce qui a motivé la suspension de notre préavis de grève.

Animation / Le planning des animateurs : le redéploiement des heures sur les centres de loisirs va impacter grandement les animateurs titulaires ; auront-ils le choix quant à la répartition entre les mercredis et les vacances ? De plus, l'entretien ne pouvant plus être fait à 18h30, les agent.es techniques ne pourront pas assurer cette mission supplémentaire. Au-delà de ce redéploiement, l'inquiétude s'accroît pour les animateur.trices vacataires et contractuel.les quant au nombre d'heures qu'i.elles vont perdre avec la fin de journée à 18h30. Cette modification, nous le craignons, pourrait avoir pour conséquence une désertion des animateur.trices.

La rentrée scolaire risque d'être perturbée.



L'Action Sociale en lutte contre les inégalités du SEGUR

La CGT, outil de lutte des agent.es de la Direction Action Sociale :

Les personnels administratifs et d'accueil (dont les agents d'accueil, agents administratifs « secrétaires, gestionnaires », coordinatrice...), les agents de la filière technique et certains agents sociaux sont exclus du bénéfice du CTI.

Nous demandons pour pallier à cette injustice que la collectivité octroie une IFSE spécifique à la hauteur de 192 euros net par mois pour les agents exclus. Cette indemnité serait supprimée dès lors que ceux-ci seraient éligibles au CTI.

Leur refuser le SEGUR ou le CTI, c'est nier le rôle social de leurs missions : scandaleux !

Brest en bref Ouest-France
Mercredi 21 juin 2023 10

Les travailleurs sociaux ont manifesté hier



Les travailleurs sociaux du CCAS de Brest ont manifesté hier contre l'inégalité de l'attribution de la prime. « Nous sommes aussi les oubliés du Ségur de la santé ».

(Photo: Damien Pavia)

Sur fond de musique et pancartes à la main, les travailleurs sociaux du CCAS de Brest ont manifesté, hier, à l'appel national de grève de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale. L'annonce du Premier ministre d'alors, Jean Castex, en février 2022, pour la revalorisation des salaires des métiers de l'accompagnement social et du médico-social, passe mal, estiment les responsables de la CGT. Le cortège s'est dirigé vers la place de la liberté, vers 9 h 30.

« Alors que certains de nos collègues vont toucher cette prime de 183 € mensuels, d'autres en sont

exclus ! » explique Corentin Blondé, travailleur social au CCAS et au Foyer du port de Brest. « Cette prime exclut de fait les métiers techniques et administratifs pourtant tout autant sur le terrain », explique William Guyomarch du syndicat CGT. Le versement de cette prime en fonction des diplômes est un autre grief mis en avant par les manifestants. « A fonction égale, les diplômés d'Etat et les diplômés universitaires ne jouissent pas de la même reconnaissance », déplore David Cienn, travailleur social au CCAS du Syndicat Sud.

4 | Le Télégramme

Mercredi 21 juin 2023

Les oubliés du Ségur du CCAS ont manifesté rue Jean-Jaurès

Une cinquantaine de personnels du centre communal d'action sociale (CCAS), qui manifestaient devant les locaux provisoires, au 257, rue Jean-Jaurès, ont bloqué le tramway ce mardi, à 9 h 30. La manifestation a ensuite rejoint la place de la Liberté à l'appel de la CGT. Sur la centaine d'agents du CCAS de Brest, une partie seulement bénéficie d'une prime Ségur de 192 € net par mois. Selon les grévistes, entre 30 et 40 personnels sont exclus de

cette prime alors qu'ils réalisent bien un travail social. Dans une même équipe, certains n'ont pas la prime alors qu'ils travaillent auprès du même public. « Une demande a été faite à la collectivité pour que la qualité de travailleur social soit reconnue à tous et qu'une prime soit versée temporairement. Mais la Ville a refusé de pallier le manquement de l'Etat. Mais la collectivité nous soutient », souligne Corentin Blonde, de la CGT du CCAS.



Une cinquantaine de personnels du CCAS ont manifesté rue Jean-Jaurès, ce mardi matin.



Zoom sur la Section Tertiaire du syndicat CGT Brest métropole

8 camarades de la direction du syndicat élu.es pour se battre et défendre nos intérêts !

activités administratives, culturelles, sociales ...



Cyrille BARTHES

Bien vieillir à Brest

RPA Kerlevenez

CST - F3SCT



**Corentin
BLONDE**

Interventions Sociales

CHRS Foyer du Port



**Véronique
BRAMOULLE**

Culture Animations

Patrimoines

Médiathèques



Céline CRASSIN

Proximité

Mairie de Bellevue

CST



**Jonathan LE
COADOU**

DPRTU

Médiation Urbaine

F3SCT



Elsa LE JEUNE

Culture Animations

Patrimoines Musée

CST



**Sandrine
MAREC**

Dynamiques

Urbaines - Foncier



**Erwan
RIVOALAN**

Culture Animations

Patrimoines

Médiathèques

CAP B

« **Sur le terrain tous les mois pour échanger et informer** »

Journal financé par les syndiqué.es CGT de Brest Métropole

Directeur de la publication

Seb Autret

Rédacteur en chef

Rom Leduc

Syndicat CGT Brest Métropole

Hôtel de Métropole

24, rue Coat Ar Gueven

CS 138226

29238 Brest Cedex 2

02 98 33 52 51 / 06 65 79 91 92

cgt@brest-metropole.fr

CGT Brest métropole Informations :

A compter de la rentrée, les agent.es de Brest métropole pourront télécharger sur l'Intranet dans leur Espace Agent leurs bulletins de paie.

La version papier sera maintenue.



DÉTRICOTAGE DE LA SÉCU



TOUT EST PRÊT POUR LA RENTRÉE

